



LE MOT DU MAIRE

En attendant la distribution du bulletin municipal annuel qui aura lieu fin janvier, j'adresse à chacune et chacun d'entre vous, au nom du conseil municipal et du personnel communal, des vœux sincères et chaleureux de bonne santé, de sérénité, de bonheur et de joies partagées avec vos proches.

Cette information concerne particulièrement :

- Le SMIRTOM avec la distribution du **calendrier des ramassages de l'année, accompagné d'informations importantes qui concernent l'évolution des consignes de tri pour le bac jaune.**

Compte tenu de l'augmentation importante des taxes par l'ETAT, il est essentiel de suivre les nouvelles consignes qui permettront un tri plus large et normalement une diminution des déchets ménagers qui est le but à atteindre.

- LA GRIPPE AVIAIRE

Nous avons mis sur notre site « mairie-boissylaillerie.com » toutes les informations reçues de la préfecture pour la prise en compte de l'épidémie actuelle en rappelant qu'**il est obligatoire, par la loi, que tous les détenteurs d'élevages de volatiles (même à titre familial) viennent en Mairie en faire la déclaration.**

- Dispositifs spécifiques d'information en cas de coupure temporaire d'électricité pour les patients à haut risque vital (PHRV) :

Pour les personnes concernées, des éléments d'information ont été mis sur le site de la mairie dont l'ARS est à l'origine. Pour les personnes qui n'ont pas Internet, contactez la mairie et nous vous ferons parvenir ces infos.

Prenez bien soin de vous et de vos proches

Bien à vous

Michel GUIARD